

**Réponse**

Je vous remercie des remarques qu'ont suscitées mon éditorial sur la «Retainer Medicine». Je ne suis pas *a priori* opposé à une partie strictement privée de l'exercice de la médecine qui laisserait au praticien le libre choix de ses honoraires. Le problème de la Retainer Medicine c'est le caractère discriminatoire de ce mode de faire: on exclut d'emblée et complètement ceux qui ne peuvent pas se payer le système haut de gamme. Il faudrait donc une proportion raisonnable (et probablement majoritaire) dans toute pratique qui laisserait à tous la possibilité d'accéder aux soins dont ils ont besoin en payant les services par le biais de l'assurance ou, comme c'est malheureusement le cas aux Etats-Unis pour plus de 25% de la population, de sa propre poche...

*Antoine de Torrenté*